

VIVE LA FIN DES VACANCES

100%
REMBOURSÉS
EN BONS D'ACHAT*



**CHAQUE SEMAINE SUR UNE SÉLECTION DE PRODUITS PAPETERIE
DÈS 15€ D'ACHAT ET DANS LA LIMITE DE 25€ D'ACHAT.**



*Offre réservée aux porteurs de la carte fidélité Intermarché et limitée à un passage en caisse par semaine calendrier durant la période de validité de l'offre. Selon horaires et jours d'ouverture. Voir informations et magasins participants sur www.intermarche.com et à l'accueil de votre magasin. Du mardi 18 août au dimanche 06 septembre 2026, dès 15 euros d'achat sur la papeterie présente sur les prospectus allant du 18 août au 6 septembre 2026 (hors maroquinerie et calculatrices) et dans la limite de 25 euros d'achat (prix payé en caisse toutes remises déduites) effectué

par passage en caisse dans un magasin participant et sur présentation de la carte de fidélité, bénéficiez de trois bons d'achat d'une valeur totale équivalente au prix payé en caisse pour les produits concernés par l'offre. Le remboursement maximal est de 25 € par semaine calendrier, soit 75 € sur toute la période de l'offre. Le montant obtenu est réparti sur chacun des trois bons d'achat. Offre valable une fois par semaine calendrier, par foyer. Bon ensuite utilisable lors d'un passage en caisse dans l'un des magasins participants dès 50 € d'achat (prix payé en caisse toutes remises déduites : hors presse, livres, gaz, carburants et cartes-cadeaux) et sur les périodes suivantes : les trois bons d'achat émis du mardi 18 août au dimanche 23 août 2026 seront utilisables du lundi 24 août au dimanche 13 septembre 2026. Les trois bons d'achat émis du lundi 24 août au dimanche 30 août 2026 seront utilisables du lundi 31 août au dimanche 20 septembre 2026. Les trois bons d'achat émis du lundi 31 août au dimanche 6 septembre 2026 seront utilisables du lundi 7 septembre au dimanche 27 septembre 2026. Bons cumulables avec d'autres offres en cours dans la limite de 4 bons d'achat par passage en caisse par foyer, sous réserve que le montant du panier d'achat soit supérieur ou égal au cumul des montants minimum d'achat propres à chaque bon d'achat. Bon non remboursable, non échangeable en tout ou partie, non compensable, non cessible en tout ou partie et non fractionnable. Bon d'achat original exigé. Offre également disponible en Drive ; modalités spécifiques à voir sur www.intermarche.com. Visuels non contractuels.